

La Lettre du Cedre souhaite à tous ses lecteurs

une bonne et heureuse année 2004.

Activité intervention

Les crues du sud de la France auraient pu générer des pollutions accidentelles notables. Heureusement, il n'y a eu qu'un incident de péniche en position instable sur une berge.

En Méditerranée, le mauvais temps qui a sévi a provoqué la perte de conteneurs, d'une part au large de la Catalogne et, d'autre part, à l'ouest de la Corse (conteneur frigorifique étanche flottant). Le Cedre a fait activer le logiciel de dérive Mothy par Météo-France, sur demande de la Préfecture maritime de la Méditerranée.

D'autres conteneurs ont été perdus au large des côtes hollandaises. Trois d'entre eux ont été localisés sans fuite apparente, plusieurs dizaines de fûts sont restés introuvables. Détail important, ces conteneurs et fûts renferment du pentoxyde d'arsenic, produit dangereux pour l'environnement et pour la santé humaine en cas de contact ou d'ingestion.

En ce qui concerne les eaux intérieures, nous avons été informés d'une pollution d'un ruisseau dans le Finistère, mettant en cause un produit émulseur utilisé lors de la lutte contre les incendies. Cette pollution a généré une importante mortalité de truitelles. Signalons enfin, les exercices antipollution-Mer : de la Nouvelle-Calédonie pour lequel le Cedre a été mis en veille et de la Martinique (article ci-contre).

Prestige

La dernière mission de reconnaissance de l'année a été menée sur les côtes de Gironde par la DDE, les sapeurs-pompiers, la Diren et un agent du Cedre, le 30. Quelques arrivages de boulettes ont été notés à cette occasion.

Rédaction, information
Cedre - 715, rue Alain Colas
CS 41836 - F29218 BREST CEDEX 2
Tél. : 33 (0) 2 98 33 10 10
Fax : 33 (0) 2 98 44 91 38
E-mail : contact@le-cedre.fr
Internet : <http://www.le-cedre.fr>
Directeur de la publication : M. Girin
Rédacteur en chef : C. Rousseau
Secrétariat : A. Tygréat
N° I.S.S.N. : 1243 - 5201

Les autorités espagnoles ont présenté à la presse, le 12 décembre, le projet final de traitement de l'épave.

Brest : 200 000 € le déballastage

Le tribunal de Brest a condamné solidairement, le 16 décembre, le capitaine du cargo bulgare *Dobrudja*, pris en flagrant délit de déballastage dans le golfe de Gascogne, l'été dernier. L'amende s'élève à 200 000 €, la plus lourde jamais infligée par un tribunal français et à 3 000 € de dommages et intérêts à verser à l'association Vigipol et à 6 autres parties civiles. Plusieurs parties ont fait appel. Le dossier n'est donc pas clos. Un autre jugement pour déballastage est prévu le 20 avril : celui du minéralier *Nicholas M*, dérouté sur Brest, qui a dû déposer, le 23 décembre, une garantie bancaire de 250 000 € avant de continuer sa route.

Martinique : fuite d'hydrocarbures

Le 15 décembre, une petite pollution accidentelle par hydrocarbures (estimable autour du mètre cube) en provenance de la raffinerie des Antilles (SARA), due semble-t-il à une vanne mal fermée, a provoqué des souillures de la cale du port de plaisance et de quelques bateaux. Dès l'alerte, une équipe de la SARA s'est rendue sur les lieux avec des moyens de confinement. Le service des Phares et Balises et la déléguée Caraïbes du Cedre ont été consultés sur l'utilisation de dispersants disponibles dans les stocks de la SARA. Cette option a été déconseillée et des produits de lavage non-émulsionnants, permettant de décoller le polluant du support contaminé et de le récupérer à la surface de l'eau, après nettoyage au nettoyeur à pression, ont été préconisés.

Martinique : épandage de dispersants en mer

Un exercice Polmar d'épandage de dispersants par un avion privé d'épandage de pesticides a eu lieu le 8 décembre, au Nord-Ouest de la Martinique, sur un fond de 2 800 m : 400 l d'INIPOL 80 ont été répandus sur une nappe fictive d'hydrocarbures à base de mousse anti-incendie, déversée par le remorqueur *Maito* de la Marine nationale. Deux bouées dérivantes fournies par le Cedre ont été mises à l'eau et le modèle de dérive de nappes Mothy a été activé par Météo-France. L'exercice a confirmé la faisabilité technique d'un épandage aérien de dispersants par moyens privés disponibles localement et montré l'opportunité de passer une convention annuelle avec la société Banair pour traiter les petites pollutions autour des Antilles françaises.

Hongrie : clôture du jumelage "eau"

La réunion de conclusion du programme européen de jumelage Phare avec la Hongrie sur la directive cadre "eau", s'est tenue à Budapest, le 10 décembre. Elle a été l'occasion de faire le point sur les actions menées dans le cadre de la coopération européenne impliquant la France (Office International de l'Eau, avec la participation du Cedre) et l'Allemagne (très active dans le soutien à la Hongrie et à la Bulgarie). Tous nos vœux accompagnent nos collègues hongrois pour leur entrée dans l'Union Européenne le 1^{er} mai.

OMI : réunion du MEPC 50

Lors de sa 50^e session, le Comité de Protection de l'Environnement Marin a adopté la proposition européenne de bannir le transport des fuels (de densité supérieure à 0,900 ou viscosité supérieure à 180 cSt à 50°C) et des bruts lourds (de densité supérieure à 0,900) en navires-citernes simple coque de plus de 5 000 tonnes de port en lourd. Toutefois pour répondre aux préoccupations sud et nord américaines, (producteur et importateur de bruts lourds), le texte prévoit la possibilité d'établir des exemptions géographiques pour les bruts lourds exclusivement.

Espagne : tout sur le *Castillo de Salas*

Nous avons reçu, ce mois, de SASEMAR un passionnant document bilingue espagnol-anglais "*Castillo de Salas*, 17 ans après". Il retrace en 126 pages et de multiples photos d'anthologie, l'histoire coûteuse et édifiante des suites du naufrage de ce navire charbonnier devant le port de Gijon (Asturies). Il décrit un feuilleton politico-environnemental de 17 années, sur le thème de l'épave démantelée qui pollue encore. Il permet de comprendre pourquoi, après un nettoyage final par plongeurs dans des conditions dantesques, un morceau du double-fond du navire est devenu, comme l'ancre de l'*Amoco Cadiz*, monument du souvenir face à la mer. Un document à lire et à méditer par qui imaginerait qu'une fois l'épave d'un navire démantelée, les problèmes sont réglés.

Canada : un déballastage de 116 km

Si quelqu'un trouve plus long, merci de nous le signaler. Un pétrolier, le *Tecam Sea*, avait été repéré le 8 septembre 2002 par la garde-côte canadienne avec 116 km d'irisations dans son sillage, au large de Terre-Neuve : des eaux de cale, contenant une quantité d'hydrocarbures estimée autour de 1 000 litres. Les poursuites ont été abandonnées, Transports Canada et le ministère de la Justice ayant jugé que l'enquête devait être de la responsabilité du pays de destination du cargo.

USA : record d'amendes environnementales

Le bulletin OSIR annonce dans son numéro du 25 décembre que la moyenne de 75 millions de dollars des amendes civiles pour atteintes à l'environnement des trois dernières années, a été dépassée de loin en 2003, avec 203 millions de dollars, dont 144,6 millions pour des atteintes à l'air et 53 millions pour des atteintes à l'eau.

USA : pompage de produits visqueux

Un ingénieur du *Cedre* a assisté ce mois au 6^e atelier sur le pompage des produits visqueux à Houma (Louisiane). Mené conjointement par les gardes-côtes américains et canadiens, avec l'assistance de fournisseurs d'équipement, l'atelier avait pour objectif de tester et de valider le pompage d'hydrocarbures très visqueux sur de grandes longueurs, en utilisant l'injection annulaire d'eau, procédé sur lequel le *Cedre* avait réalisé des premiers essais en collaboration avec l'IFP, dès 1985. L'atelier a permis de déterminer des conditions optimales d'injection pour différents types de pompes et montré la possibilité de pomper un hydrocarbure non émulsionné de 200 000 cSt sur 460 m puis de 500 000 cSt sur 150 m.

USA : pollution du Puget Sound par du fuel lourd

Suite à une erreur en opération de soutage au terminal Chevron Texaco de Point Wells, une barge pétrolière a déversé accidentellement un peu plus de 15 tonnes de fuel lourd dans le Puget Sound, au nord de Seattle, à l'aube du 30 décembre. Cet accident a provoqué une pollution notable de zones humides de l'estuaire de la Susquamish et déclenché une opération de lutte entre Edmonds et l'île de Bainbridge, estimée à 1 million de dollars et toujours en cours à la rédaction de cette Lettre.

USA : 14 ans après l'*Exxon Valdez*

La revue "Science" du 19 décembre (vol. 301, pp. 2082-2086) a publié un article de synthèse intitulé "Réponse à long terme de l'écosystème au déversement d'hydrocarbures de l'*Exxon Valdez*" qui a été largement commenté dans la presse grand public. L'article remet en cause, avec des données qui paraissent solides, l'idée que l'impact environnemental quantifiable d'une grande marée noire ne dépasse pratiquement pas la quinzaine d'années. Mais il attribue pour cela à la seule pollution de l'*Exxon Valdez* toutes les différences observées par diverses équipes de recherche entre la zone touchée par cette pollution et les zones périphériques, sans envisager un instant que d'autres facteurs plus récents puissent intervenir.